



INFOS PRATIQUES

LYCÉE DE LA COMMUNICATION—METZ
3 BOULEVARD D.-F. ARAGO
57070 METZ TECHNOPÔLE
03 87 75 87 00
ce.0573281@ac-nancy-metz.fr
www.lycom.fr

Comment venir ?

Metis ligne B direction CHR Mercy
arrêt François Arago

Où manger ?

Restaurant Universitaire - Cafétéria
Pizzeria - Restauration rapide

Où se loger ?

Résidences universitaires et des appartements
à proximité de l'établissement
s'adresser au CROUS

ENSEIGNEMENTS DISPENSÉS

- Métiers de l'image, Métiers du son, Métiers du montage et postproduction
- Techniques d'ingénierie et exploitation des équipements
- Gestion de la production

Cultures audiovisuelle et artistique 8h • 6h •• 8h •••

Anglais 1h30 • 1h30 •• 3h •••

Sciences physiques 4h • 4h •• x •••

Économie et Gestion 1h30 • 1h30 •• 5h •••

Technologie des équipements et supports 5h • 7h •• 4h •••

Techniques et mise en œuvre 11h • 11h •• 11h •••

Langue Vivante 2 (facultative) 2h • 2h •• 2h •••

BTS MÉTIERES DE L'AUDIOVISUEL

PRÉSENTATION

Cette formation dispense une culture à la fois scientifique, technique, artistique et économique dans le domaine de l'audiovisuel. Alliant théorie et pratique, elle offre également une ouverture sur le monde professionnel par le biais de stages en entreprises et de projets tutorés.

Le BTS MAV propose cinq options aux choix : Métiers de l'image, Métiers du son, Métiers du montage et postproduction, Techniques d'Ingénierie et exploitation des équipements, Gestion de la production.

MODALITÉS D'ACCÈS

À qui s'adresse le BTS Métiers de l'Audiovisuel ?

Selon l'option :

- aux titulaires d'un **Baccalauréat Général** ou **Technologique**
- les spécialités ou options **Scientifiques** seront appréciées pour les options images et son
- aux titulaires d'un **Baccalauréat Général** ou **Technologique STMG** pour l'option Gestion de Production
- la qualité du **dossier scolaire** et la **lettre de motivation** sont des éléments essentiels

DÉBOUCHÉS

Plusieurs choix s'offrent à vous :

- **Poursuite d'études supérieures :**
Licence Professionnelle, LMD, concours d'accès aux Ecoles Supérieures...
- **Insertion dans la vie professionnelle :**
Technicien de l'Audiovisuel **selon les options choisies :**
Cadreur, Technicien Lumière, Opérateur Son, Sonorisateur, Technicien Vidéo, Monteur, Opérateur prise de vue, Assistant producteur, Régisseur général, Chargé de production, Producteur...

MÉTIERS DE L'IMAGE

Le technicien supérieur en audiovisuel option « Métiers de l'Image » est chargé de **concevoir, mettre en œuvre, réaliser les prises de vues et l'éclairage** d'une œuvre ou d'un produit audiovisuel. Il intervient dans le processus de fabrication du film, à tous les stades de sa conception et de sa création. À ce titre, il **réalise le cadrage** - c'est à dire la composition des images en tant qu'opérateur de prise de vues et participe à la conception et mise en œuvre des **ambiances lumineuses, des couleurs et des contrastes en tant qu'éclairagiste**. Il contribue à l'interprétation de la vision du réalisateur, auquel il apporte ses connaissances et son expérience des techniques de reproduction d'images, contrôle la qualité des images et participe aux corrections colorimétriques éventuelles.

MÉTIERS DU SON

Le technicien supérieur en audiovisuel option « Métiers du Son » a la charge, lors de productions audiovisuelles, de la **captation sonore, du montage son, du mixage, de l'illustration sonore et de la diffusion sonore**. Lors de la production d'une œuvre audiovisuelle, il est le maillon de l'interprétation de la vision d'un réalisateur, auquel il apporte ses connaissances et son expérience des techniques de prise de son, de reproduction des ambiances sonores, d'habillage sonore. Il contrôle la qualité du son en sortie du système de codage et participe aux corrections éventuelles en post-production. Dans un autre registre, le technicien supérieur en audiovisuel option « Métiers du Son » peut assurer la **sonorisation des spectacles vivants** dans les structures culturelles.

MÉTIERS DU MONTAGE ET DE LA POST PRODUCTION

Le technicien supérieur en audiovisuel option « Montage et Postproduction » est chargé de **concevoir et réaliser le montage et la postproduction** d'une œuvre ou d'un produit audiovisuel en collaboration avec le réalisateur ou le journaliste. Il intervient dans la finalisation d'une œuvre sur des supports appropriés autorisant sa diffusion commerciale et sa reproductibilité. La postproduction aboutit entre autres aux **fonctions d'effets spéciaux, d'habillage, de mixage, d'illustration sonore** qui exigent de la part des techniciens polyvalence et sensibilité. En conséquence, outre la connaissance technique des outils informatiques, le monteur aborde les aspects artistiques de l'audiovisuel : l'analyse des scénarios, l'évaluation de la qualité et de la pertinence des images, la narration, le rythme...

TECHNIQUES D'INGÉNIEURIE ET EXPLOITATION DES ÉQUIPEMENTS

Le technicien supérieur en audiovisuel option « Techniques d'Ingénierie et exploitation des équipements » contribue à la détermination, la coordination et l'exploitation des équipements techniques relatifs à un projet audiovisuel, en tenant compte des impératifs artistiques, techniques, institutionnels et financiers. Il doit également **garantir la qualité technique du signal et du flux ainsi que la sûreté et le bon fonctionnement des équipements et des systèmes**.

Il doit communiquer à l'équipe les informations techniques indispensables, contribuer à la gestion des stocks, entretenir des relations avec les SAV des constructeurs, savoir répondre à une assistance technique « aide en ligne », assurer une veille technologique...

La formation en option TIEE est polyvalente, ce qui permet au technicien d'exploitation de trouver sa place dans une grande diversité de structures professionnelles :

régie événementielle, car régie, télévision nationale et locale, régie de production et de postproduction, nodal, laboratoire, régie finale.

GESTION DE PRODUCTION

Le technicien supérieur en audiovisuel option « Gestion de Production » est chargé de **gérer la production d'un projet audiovisuel** (film, reportage, publicité, concert, manifestation culturelle...) en **intervenant à toutes les étapes** : préparation, tournage, post-production, diffusion et exploitation commerciale. Sous la responsabilité du producteur, il évalue le coût du projet, prévoit le budget et recherche les financements, réunit les moyens techniques et artistiques nécessaires et assure l'organisation et le suivi administratif et juridique.

Garant du bon déroulement du projet audiovisuel, il veille au respect des contraintes juridiques et économiques. Il doit maîtriser l'ensemble des techniques utilisées pendant le tournage et avoir aussi une vision artistique du projet car il travaille en étroite collaboration avec le réalisateur.

À cet effet, il doit **maîtriser les connaissances et pratiques juridiques, techniques, artistiques et comptables spécifiques au domaine audiovisuel** et posséder de solides qualités telles que l'enthousiasme, la rigueur, la ténacité et le sens de l'adaptation. Les débouchés sont divers et variés : il peut travailler chez les diffuseurs (chaînes de télévision nationales ou locales, radios) dans des sociétés de production, chez les organisateurs de spectacles, dans les services audiovisuels des entreprises...

STAGES D'INSERTION PROFESSIONNELLE

- 1^{re} année : **6 semaines**
- 2^e année : **4 semaines**